

**Volet B: Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ri
Mi
i

12086584

Greffe

N° d'entreprise : 0428.147.112

Dénomination (en entier) : EURO-PROTEC

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Rue de l'Europe 40 bus A, 7600 Peruwelz, Belgique
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Renouvellement mandats administrateurs

Texte :

Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 22 mars 2012

L'assemblée est ouverte à 18 heures sous la présidence de Monsieur Vansteelandt Freddy.
Monsieur le Président choisit comme secrétaire, Monsieur Vansteelandt Fabrice.
L'assemblée choisit comme scrutateurs, Madame Vansteelandt Nathalie et Monsieur Vandendaele Eddy

L'assemblée étant valablement constituée et tous les actionnaires étant présents, celle-ci
peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission d'administrateur - administrateur-délégué.

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Vansteelandt Freddy en qualité
d'administrateur et administrateur-délégué à partir du 31 mars 2012.

L'assemblée accepte cette démission, donne décharge à Monsieur Vansteelandt Freddy pour
sa mission durant son mandat.

L'assemblée décide de ne pas nommer de nouvel administrateur en remplacement.

L'assemblée approuve la décision du conseil d'administration de nommer Monsieur
Vandendaele Eddy en qualité d'administrateur-délégué pour une durée illimitée.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 heures.

Vandendaele Eddy
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/05/2012 - Annexes du Moniteur belge